

FOURNITURES SCOLAIRES

L'établissement ne fournit pas le matériel scolaire. En conséquence, l'apprenant doit se munir du matériel suivant et veiller à l'avoir à chaque session de formation.

MATÉRIEL SCOLAIRE demandé à l'ensemble des apprenants :

Dans un sac de cours :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 trousse constituée de : | <input type="checkbox"/> Colle |
| <input type="checkbox"/> Stylos (bleu, noir, rouge, vert) | <input type="checkbox"/> Ciseaux |
| <input type="checkbox"/> Correcteur | <input type="checkbox"/> Équerre |
| <input type="checkbox"/> Surligneurs | <input type="checkbox"/> Compas |
| <input type="checkbox"/> Crayons à papier ou porte-mine | <input type="checkbox"/> Rapporteur |
| <input type="checkbox"/> Taille-crayon | <input type="checkbox"/> Calculatrice (collège ou scientifique) |
| <input type="checkbox"/> Gomme | <input type="checkbox"/> Feutres de couleur |
| <input type="checkbox"/> Règle | <input type="checkbox"/> Crayons de couleur |

Autres fournitures :

- 2 classeurs A4 à levier 2 anneaux (dos large : 7 cm)
- 2 jeux de 6 intercalaires
- Feuilles simples et doubles (A4) perforées
- Pochettes perforées plastifiées A4
- Cahier de brouillon
- Clé USB

Tenue de sport réservée à l'E.P.S. :

- Paire de baskets ou tennis utilisables uniquement en sport
- Short ou bas de survêtement
- Tee-shirt

TENUE PROFESSIONNELLE / TRAVAUX PRATIQUES (étiquetée au nom du jeune) :

A la validation de votre inscription (dossier retourné complet), un document vous sera remis pour retirer votre tenue de travaux pratiques au magasin de notre fournisseur.

NÉCESSAIRE DEMANDÉ POUR LES INTERNES :

- 1 drap housse pour lit de 90 cm x 190 cm
- 1 drap de dessus pour lit de 90 cm ou une housse de couette (200 x 140 cm)
- 1 taie d'oreiller (standard : 65 x 65 cm)
- 1 trousse de toilette complète et du linge de rechange
- 1 paire de chaussures d'intérieur (chaussons ou autres)

Couvertures et oreillers sont à la disposition des apprenants internes.

INFORMATIONS UTILES

◆ LES HORAIRES DES COURS

- Lundi : 09h25 – 12h30 / 13h30 – 17h30
- Mardi au jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
- Vendredi : 08h30 – 12h30

◆ LES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION

➤ **SECRETARIAT :**

Du lundi au jeudi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 17h30
et vendredi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 15h30

Madame Sabrina BOYER

Téléphone : 01.34.57.15.60

Mail : mfr.rambouillet@mfr.asso.fr

➤ **DIRECTEUR ADJOINT / COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE :**

Du lundi au jeudi : 08h15 – 12h00 / 13h30 – 17h30
et vendredi : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 15h30

Monsieur Guillaume GRIVEL

Téléphone : 01.34.57.15.60

Mail : guillaume.grivel@mfr.asso.fr

➤ **COMPTABILITÉ :**

Du lundi au vendredi : 08h15 – 12h30

Madame Chaïma NOURINE

Téléphone : 01.34.57.15.61

Mail : compta.rambouillet@mfr.asso.fr

➤ **RESPONSABLE DE LA VIE SCOLAIRE :**

Du lundi au jeudi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 17h30
et vendredi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 15h30

Monsieur Alexandre CHADÉ

Téléphone : 01.34.57.15.67

Mail : alexandre.chade@mfr.asso.fr

➤ **DÉVELOPPEUR DE L'APPRENTISSAGE :**

Le lundi, mercredi et jeudi :

08h15 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Et le mardi et vendredi :

08h15 – 12h30 / 13h30 – 16h00

Madame Agathe CHANTERAUD

Téléphone : 01.34.57.15.65 / 06.66.98.45.04

Mail : developpement.rambouillet@mfr.asso.fr

➤ **RESPONSABLE DE LA VIE RÉSIDENTIELLE**

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Du lundi au jeudi : 13h30 – 17h00

Madame Hadidja ABBOU

Téléphone : 01.34.57.15.60 / 06.35.48.19.32

Mail : hadidja.abbou@mfr.asso.fr

◆ LES HORAIRES DE BUS / Ligne B

- **Le matin** : Gare de Rambouillet (**Prud'homme**) ⇨⇨⇨ **Clairbois** – Arrêt « Grange Colombe »
- **Le soir** : Arrêt « Grange Colombe » (**Clairbois**) ⇨⇨⇨ **Métairie** – Arrêt « Gare de Rambouillet (Prud'homme) »

Pour plus d'informations, consulter les horaires sur <https://www.transdev-idf.com/ligne-B/rambouillet-gazeran/013-URBAIN>

◆ Le N° INE – Identifiant National Élève

Vous trouverez ce numéro sur une convocation à un examen, un relevé de notes d'examen, un certificat de fin de scolarité et parfois un bulletin de note. Il est appelé également N° BEA.

Le numéro BEA, dont le nom vient du logiciel « Base élèves académique », est un numéro national délivré à chaque élève dès son inscription en petite section de maternelle en France et sera le même jusqu'en Terminale. Il permet d'identifier individuellement chaque élève scolarisé dans l'enseignement élémentaire et secondaire. Il est présent sur chaque fiche élève des bases académiques SIECLE (pour le secondaire) et ONDE (pour la maternelle et le primaire).

En 2012 est créé un répertoire national des identifiants élèves (RNIE) dans le but de fixer un identifiant national des étudiants unique national. Celui-ci aura le même nombre de caractères que le numéro BEA mais sa composition sera différente.

L'INE signifie "Identifiant National Elève".

Ce numéro est composé de neuf chiffres et deux lettres depuis la rentrée 2018 (auparavant, il comportait dix chiffres et une lettre).

Dans le cas où vous ne trouvez pas votre N° INE, il faut vous renseigner auprès de votre établissement d'origine.